



## EMPLOIS D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS

	<b>SERVICE DES LOISIRS</b>
	<b>POSTES ÉTUDIANTS, TEMPS PLEIN OU TEMPS PARTIEL</b>
	<b>✓ AIDE-ACCOMPAGNATEUR CAMP DE JOUR</b> (camp « Les Incroyables » ou volet intégration dans les groupes réguliers)

### **DESCRIPTION SOMMAIRE**

Sous la responsabilité du Chef de division – Vie culturelle et communautaire, l'étudiant planifie et réalise diverses activités dans le cadre du programme du camp pour les enfants ayant des besoins particuliers de nature intellectuelle et/ou physique (trouble envahissant du développement non spécifié, TDAH, trouble de l'opposition, trisomie, autisme, etc.). Il s'assure de divertir les enfants dans un milieu sécuritaire.

### **EXIGENCES**

- Expérience ou formation pertinentes au poste;
- Étudiant en éducation spécialisée, un atout;
- Avoir 16 ans au 28 juin 2021;
- Avoir fréquenté à temps plein une institution scolaire reconnue pour la session automne 2020 ou hiver 2021;
- Horaire variable entre 7 h et 18 h;
- Disponibilités requises :
  - **Du 28 juin au 27 août;**
  - **Tous les lundis** de 18 h 30 à 20 h 30;
  - **Tous les mardis** de 18 h à 18 h 30;
  - Le **2 mai** de 8 h 30 à 17 h 30;
  - Les **12, 13, 19 et 20 juin;**
  - Les **7 et 21 juillet**, de 18 h à 21 h 30 (remis au 8 et 22 juillet en cas de pluie);
  - Le **31 juillet** de 12 h à 17 h (remis au 1<sup>er</sup> août en cas de pluie).

### **AUTRES EXIGENCES**

- Maîtrise du français oral;
- Anglais oral fonctionnel;
- Service client, autonomie, jugement, communication, dynamisme et responsabilisation.

Le salaire horaire à l'entrée en poste s'élève à 15,25 \$/h.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent remplir le formulaire de [Demande d'emploi étudiant 2021](#), disponible sur le site [www.candiac.ca](http://www.candiac.ca) dans la section Carrière\Emplois étudiants, et le retourner avec les documents demandés, **au plus tard le 11 avril 2021**, à l'adresse courriel [rh@ville.candiac.qc.ca](mailto:rh@ville.candiac.qc.ca).

*Seuls les candidats retenus seront contactés. Il est à noter que le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.*